

CURRICULUM MASTER
COMITE DU PROGRAMME MASTER

Secrétariat : Nathalie Carrieu
UDREM / CMU – rue Michel-Servet 1 / CH-1211 Genève 4
E-mail : nathalie.carrieu@unige.ch

Genève, le 18 mars 2016

PV n°196/GS/nc

A. Andres, F. Assal, N. Bajwa, J.-P. Bernard, L. Bernheim, S. Bouillaguet, G. Bondolfi, H. Bounameaux, B. Broers, F. Cane, B. Cerutti, E. Chaix, J. Desmeules, P. Dallenbach, G. Donati, Ch. Ehrensperger, Ph. Eigenmann, M. Epiney, G. Felix, N. Gagliardo, A. Galetto, J.-M. Gaspoz, F. Geoffroy, P. Giannakopoulos, G. Gold, L. Habib, Fr. Herrmann, Ph. Huber, J.-P. Humair, O. Irion, F. Kaladji, G. Kaya, H. Kamaromi, E. Laffitte, R. La Harpe, S. Hurst, B. Landis, M. Louis-Simonet, P. Meche, M. Neerman-Arbez, M. Nendaz, F. Perren, P.-A. Paschoud, A. Poletti, Ch. Toso, A. Rieder, O. Rutschmann, G. Savoldelli, E. Schiffer, T. Shaarawy, J. Sommer, R. Sood, J. Sultan, G. Thumann, V. Trombert, M. Ummel, E. van Gessel, A. Wenger.

Comité du programme Master

Procès-verbal de la séance du vendredi 11 mars 2016, 12h 30 – 13h 45

Présents : F. Assal, N. Bajwa, B. Broers, P. Dallenbach, Ph. Eigenmann, N. Gagliardo, F. Geoffroy, Ph. Huber, J.-P. Humair, G. Kaya, H. Komaromi, R. La Harpe, M. Nendaz, P.-A. Poletti, L. Rubbia-Brandt, O. Rutschmann, G. Savoldelli, A. Wenger.

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 12 FEVRIER 2016

Le procès-verbal est accepté sans modification.

ENSEIGNEMENT DE SANTE PUBLIQUE, SANTE GLOBALE ET MEDECINE DU TRAVAIL: INFORMATION PAR LE PR G. SAVOLDELLI

Pour rappel, l'enseignement discuté ce jour porte sur le système suisse de santé, les assurances, la prévention et la promotion de la santé, le dépistage, la santé globale et trois thèmes de médecine du travail : les dermatoses professionnelles, les cancers professionnels et les pathologies ORL professionnelles.

Durant le mois de juin 2015, les enseignants se sont réunis pour faire un bilan de leurs enseignements suite à un manque de participation des étudiants (entre 1 et 30 participants sur la demi-volée) malgré une évaluation des cours plutôt satisfaisante et une mise en évidence de lacunes pour certains étudiants, sur les objectifs de la discipline.

Sur une volonté des enseignants et avec l'accord du BUCE, certaines décisions ont été prises au sein du groupe de travail de la discipline.

- Changer le titre général du cours « MSP » pour « Santé Publique, Santé Globale et Médecine du Travail ». Mis en place dès janvier 2016.

Changement pour la volée d'étudiants 2016 ayant ces activités dès janvier 2017

- Changer le format de cet enseignement pour un format de type « team-based learning » un type de « classe inversée », où le travail de préparation et le travail effectuée en classe sera évalué en cours.
- Pour chacun des 7 cours, une note individuelle sera attribuée à chaque étudiant. Cette note individuelle sera obtenue par la moyenne de trois notes attribuées durant le cours en question. La présence à au moins 5 des 7 cours est obligatoire. Les 5 meilleures notes individuelles obtenues par l'étudiant pendant les 7 cours seront utilisées pour calculer une moyenne qui constituera la note finale de l'évaluation de cet enseignement.
- Cette note finale sera regroupée avec les 8 autres notes des AMC de 2ème section; une tolérance de 3 notes inférieures à 4 sur les 9 disciplines sera admise pour autant que la moyenne globale obtenue sur les 9 disciplines soit au minimum de 4.

Tous les détails seront présentés par le Pr J.-F. Etter au Bureau Master du 3 juin 2016, puis lors d'un Comité Master, suivant.

PRESENTATION DES EVALUATIONS DE LA BRANCHE TRANSVERSALE RADIOLOGIE

Présentation par le Pr P.-A. Poletti, fichier joint en annexe.

La radiologie compte 47 cours par étudiants, répartis dans les différents AMC de 1^{ère} et 2^{ème} section, et un cours type « répétitoire » organisé début juin, avant l'examen Campus. Depuis 2011, refonte des cours les plus anciens.

L'évaluation globale de l'enseignement de radiologie 2011-2012 dans les différentes AMC, montrait une moins bonne évaluation pour les AMC de chirurgie, médecine interne et MCPR, les notes se situent en dessous de 4. L'évaluation globale de l'enseignement de radiologie 204-2015 montre une nette amélioration des évaluations pour tous les AMC, sauf l'AMC MCPR.

En 2011-2012, l'AMC de chirurgie comptait 8 cours de radiologie majoritairement dispensés le vendredi entre 17 et 19 heures, les étudiants qui venaient étaient fatigués, et cela pouvait expliquer, en partie, la notation des évaluations.

En 2014-2015, les horaires des cours de fin de journée ont été supprimés et déplacés en matinée ou fin de matinée. Le cours de radiologie gynécologique a été enlevé pour être organisé durant l'AMC de gynécologie. Une coordination des différents enseignements de pathologie, radiologie et anatomie a pu être mise en place.

Pour l'AMC de MPR, il s'agit d'un seul cours évalué sur le thème des lombalgies. Le cours est très théorique et peu corrélé à la pratique quotidienne. Évalué à 3.8 en 2011-2012, l'évaluation 2014-2015 se situe à 3.6. Un effort est à faire pour améliorer cet enseignement.

Concernant l'AM de Gynécologie, mise en place de 2 cours : un sur l'imagerie du sein, l'autre sur les cancers gynécologiques.

Examen Campus depuis 2011 :

Avant 2011, l'examen de radiologie était un examen oral. Le champ de l'examen, plus précis, portait sur la radiologie du thorax et les os.

En 2011, l'examen oral devient un examen Campus. Le champ de l'examen reste identique.

Dès 2012, le champ de l'examen sur station campus est modifié. Il porte, dès lors, sur tous les thèmes abordés dans les AMC. L'accent est mis sur l'analyse sémiologique radiologique et toutes les techniques d'imagerie présentées tout au long des 2 années Master. Les étudiants jugent les objectifs de l'examen peu clairs et se sentent déstabilisés (possiblement par l'ampleur du champ évalué), mais en réalité, l'examen se déroule très bien avec un taux de réussite de 96 %. A posteriori, l'évaluation verbale des étudiants, concernant l'examen, est très positive.

Conclusions

Nette amélioration des évaluations depuis 2012, explicable par la mise à jour des supports de cours, l'aménagement des horaires de l'AMC chirurgie et la coordination de l'enseignement de pathologie, anatomie et radiologie, ainsi que l'intégration du cours de radiologie gynécologique dans l'AMC concerné.

Il reste à travailler l'interactivité de certains cours, notamment sur le séminaire de radiologie de l'AMC MCPR.

PRESENTATION DES EVALUATIONS DE LA BRANCHE TRANSVERSALE PATHOLOGIE

Présentation par la Pre L. Rubbia-Brandt, fichier joint en annexe.

La pathologie est une discipline médicale qui a perdu, de sa visibilité depuis quelques années, en raison de son enseignement en tant que branches transversales enseignées dans les AMC.

La pathologie étudie les causes des maladies, les mécanismes de développement des maladies. Elle participe à l'établissement des diagnostics, elle aide au choix du traitement et contribue à l'épidémiologie et au dépistage des maladies, etc...

Dans le catalogue suisse des objectifs, la pathologie n'est pas identifiée en tant que telle mais citée dans les paragraphes : « Clinical pictures » et « Further Knowledges ».

Dans le curriculum Master, elle est enseignée sous la forme de séminaires de pathologie macroscopique ou microscopique, de plus ou moins 1h45, avec environ 20 étudiants pour 1 enseignant. Elle est traitée à raison de 7 heures dans l'UIDC et dans les AMC de Médecine Interne, Chirurgie, Gynécologie-Obstétrique, Pédiatrie et Neurologie.

Comme en 2011-2012, les notations des évaluations 2014-2015 de la pathologie dans les AMC sont relativement homogènes, avec des objectifs d'apprentissage jugés toujours moyennement explicites.

Remarques écrites des étudiants

Difficulté à identifier les objectifs d'apprentissage

Discipline jugée désuète, peu ou pas utile à la médecine générale, ultra spécialisée

Taille des groupes, étudiants trop nombreux autour de la table

Difficulté de se motiver durant les AMC quand l'examen de la discipline est prévu 2 ans après l'enseignement.

A savoir que les commentaires libres des étudiants sont peu fréquents

Remarques des tuteurs :

Les étudiants sont passifs et arrivent souvent non préparés au séminaire.

La taille des groupes qui a passé de 10 à 20-25 étudiants devient problématique pour la qualité de l'enseignement (en particulier les séminaires macroscopiques)

Volonté de maintenir un enseignement de macroscopie et d'histologie.

Certains sujets semblent redondants entre l'enseignement les années Bachelor et Master

Les enseignants notent une meilleure coordination entre les enseignants dans les AMC

Examen de pathologie :

L'examen Campus donne entière satisfaction et donne une bonne valeur prédictive par rapport à l'examen final. Par souci de visibilité de la discipline, le groupe de travail souhaite maintenir tel quel cet examen. Toutefois, pour répondre aux remarques des étudiants, le comité master encourage les branches transversales, notamment, la pathologie à insérer quelques questions de la branche dans les examens AMC, notamment dans l'AMC de Médecine Interne.

Discussion / commentaires :

Dès 2014-2015, mise en place d'un nouveau plateau d'autopsie avec une salle d'autopsie accessible aux étudiants pour l'auto-apprentissage.

Sur décision du BUCE, il a été décidé de ne pas renouveler le pool de microscopes. Cette décision ne posera pas de problème, toutes les images de l'enseignement de pathologie sont digitalisées.

La salle d'enseignement de pathologie était totalement inadaptée, car localisée juste à côté du chantier de rénovation du bâtiment. Des nouveaux locaux seront disponibles dès mai 2016.

La Pre L. Rubbia-Brandt mentionne l'importance de conserver un enseignement par le touché de certaines pièces anatomiques. Elle demande un accord de principe du comité, à pouvoir constituer une collection de pièces opératoires pour l'enseignement de la pathologie.

Le comité donne son accord. L'apprentissage devra se faire de façon intégrée et guidée dans les AMC. Le projet pourrait être mis en place, pour essai, dans l'AMC de chirurgie, si une plage horaire est disponible.

PRESENTATION DES EVALUATIONS DE LA BRANCHE TRANSVERSALE PHARMACOLOGIE

Ce point est reporté au comité Master du 17 juin 2016.

DIVERS

Changement de responsables de l'enseignement de pharmacologie. Sur décision du BUCE, il a été décidé de confier la coordination de tout l'enseignement de pharmacologie du curriculum pré-gradué (Bachelor et Master) aux Drs Marie Besson et Nicolas Schaad. Comme pour d'autres enseignements, il y aura deux co-responsables d'enseignement afin d'éviter la séparation Bachelor/Master.

Information concernant la responsabilité de l'enseignement des CC. Ce point sera traité par le Dr E. Schiffer au comité Master du 15 avril 2016.

La Pre B. Broers souhaite faire un point d'information sur les statuts d'étudiants réfugiés/demandeurs d'asile. Sur décision du BUCE, seront gardées 1 à 2 places par an, pour des demandes d'admission d'étudiants « extraordinaires » (exemple : étudiants en médecine ou médecins en situation de réfugiés/demandeurs d'asile). Ces étudiants pourront commencer leur cursus soit en BA ou MA, selon les résultats d'une évaluation de stage clinique aux HUG (stage d'évaluation obligatoire même s'ils devaient être médecins dans leur pays d'origine). Pour favoriser leur intégration, il a été décidé d'instaurer, en plus, d'une coordination avec un mentor, un système de parrainage avec des étudiants de la volée via l'AEMG. Mr Komaromi, délégué de volée, est en charge de transmettre l'information.

Pr Georges Savoldelli
Comité du Programme Master